



MARSAIS

Infos

Bulletin n°03 / Novembre 2018

Journal d'information de la commune de Marsais

Le mot du Maire :

Chacun d'entre nous a pu remarquer que la commune de Marsais s'était dotée d'un radar pédagogique. Ce radar a un triple objectif :

- informer le conducteur qui passe devant le radar de la vitesse de son véhicule. Cela doit permettre à chacun d'entre nous d'adapter sa conduite ;

- enregistrer l'heure et la vitesse maximale constatée par le radar pour les véhicules qui lui font face et pour celles qui viennent de derrière ;

- restituer régulièrement des statistiques utiles permettant au Conseil municipal d'échanger avec la gendarmerie.

Je vous demande donc d'être le plus vigilant possible.

Les campagnes vont être poursuivies. L'analyse des observations avec la gendarmerie et la Direction des Infrastructures Routières du Conseil Départemental, débouchent sur des collaborations fructueuses. Nous vous tiendrons au courant régulièrement des principaux enseignements.

Déjà la fin de l'année, aussi je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes et vous donne rendez-vous le 13 janvier au Chat d'Eau pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Maire
Christine BOUYER

taller les panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h. Dès les autorisations obtenues ils seront placés aux entrées de bourg et à la Chaussée de Marsais. D'autres seront installés en entrée route de Breuilles et rue de la Laiterie.

Au cours de l'année 2018, 9 tonnes d'enrobé ont été employés pour les réparations courantes de voirie effectuées en régie directe par les agents de la commune.

Nous n'avons pas obtenu toutes les subventions demandées pour réaliser l'ensemble des travaux de voirie prévus. D'ici la fin de l'année l'impasse de la Forge aux Quatre Maisons sera refaite, la suite du programme sera réalisée en 2019.

Sécurité routière : le radar pédagogique de la commune :

Plus de 100 000 relevés ont été opérés par le radar pédagogique sur la période du 28 mai au 24 août dernier.

Ce radar relève les heures de passage et la vitesse du véhicule. Il effectue ses relevés dans les 2 sens de circulation (« entrant » face au radar, « sortant », véhicule pris de dos).

Nous avons ainsi noté que les excès de vitesse les plus importants se faisaient en « sortant ». Sur les zones limitées à 50kmh, 68% des abus ont été constatés en « sortant » de la zone.

➤ 1^{re} campagne du 18 avril au 20 mai derniers à l'entrée de Marsais sur la route venant de Dœuil et Usseau

Pour 15 817 passages constatés par le radar :

- 383 véhicules ont été captés à plus de 70 km/h et notamment un véhicule à 101 km/h à 19 h 00.
- 12 véhicules entre 90 et 99 km/h.
- plus de 60% étaient inférieurs ou égaux à 50 km/h.

VIE DES COMMISSIONS

Bâtiment / Voirie :



Bâtiment :

La Mairie se refait une beauté ! En effet, après consultation des entreprises, demande de subventions et leur obtention, les volets seront remplacés. Ils seront en bois peints et offriront une sécurité accrue, une meilleure isolation, en plus d'une esthétique plus valorisante. L'aide du département permettra également de poursuivre la mise aux normes des ateliers municipaux.

Voirie :

La signalisation horizontale, bandes de stop et « cédez le passage », des rues débouchant sur les départementales et le zébra de l'entrée de Boisse venant de Surgères ont été refaits. Ces peintures avaient été effectuées en 2016. Comme il s'agit de la peinture à l'eau, il est souhaitable de les faire tous les 2 ans.

Des demandes d'autorisation ont été faites au département pour ins-

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 12 h 15

Fermée le mardi / Tél. : 05.46.51.00.45

Samedi : permanences des élus
sur rendez-vous : 10 h 00 - 12 h 00
courriel : mairie@marsais.fr
accueil@marsais.fr

Agence Postale

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9 h 15 - 12 h 15
Tél. : 05.46.41.53.24

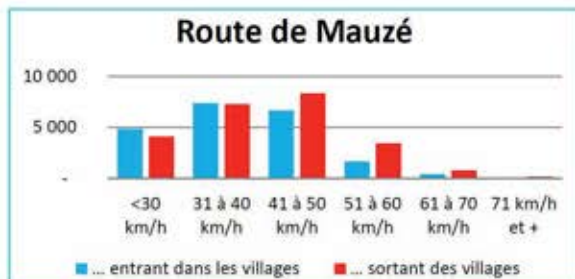
➤ **2^e campagne du 28 mai au 10 juillet derniers devant l'école sur la route de Mauzé**

44 970 enregistrements ont été effectués.

Force est de constater que seulement 20% des conducteurs ont respecté la limite de vitesse à 30 km/h :

207 conducteurs ont été captés à plus de 70 km/h dont :

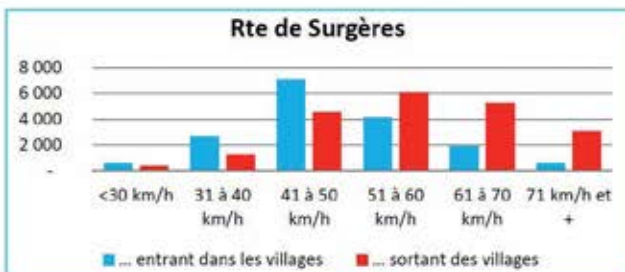
- 163 entre 70 et 79 km/h.
- 37 entre 80 et 99 km/h.
- 7 à plus de 100 km/h !



➤ **3^e campagne du 11 juillet au 12 août dernier à l'entrée de Boisse sur la route de Surgères**

56% des relevés sont supérieurs à 50 km/h. 3661 conducteurs, près de 10% du total, ont été captés à plus de 70 km/h.

51 conducteurs sont entrés dans Boisse à plus de 100 km/h.



➤ **4^e campagne du 13 au 24 août dernier à l'entrée de Boisse en venant de Marsais**

À l'entrée de Boisse, route du Stade, les résultats semblent légèrement meilleurs avec « seulement » 34% des relevés supérieurs à 50 km/h. Moins de 2% d'entre eux sont supérieurs à 70 km/h. 7 relevés sont supérieurs à 100 km/h plutôt en soirée et la nuit. Moins de 2% d'entre eux sont supérieurs à 70 km/h. 7 relevés sont supérieurs à 100 km/h plutôt en soirée et la nuit.



Développement du Cadre de vie :



PLUI-H

Après de nombreuses réunions, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal prend forme... Il a été présenté en réunion publique à Surgères le Jeudi 22 novembre à 18 h 30 au Castel-Park. Le calendrier final, la réalisation

des zonages et les prescriptions réglementaires sont à finaliser pour l'enquête publique qui aura lieu début 2019, puis les votes statutaires fin 2019 pour une application 2020. Ce dossier est très complexe et les enjeux à faire reconnaître les particularités de notre commune sont parfois difficiles à faire prendre en compte.

Affaires Scolaires :



Lundi 3 septembre 2018, 93 élèves ont fait leur rentrée à l'école du Bois Hardy, un effectif toujours à la hausse avec 3 élèves de plus qu'en septembre 2017. L'année 2018/2019 voit le retour de la semaine de quatre jours, les heures d'enseignement du mercredi matin sont réparties sur les quatre après-midis à la place des

TAP. L'arrêt des TAP a demandé aux agents de l'équipe scolaire une réorganisation de leur temps de travail. L'accueil périscolaire bénéficie de cette nouvelle organisation. Les enfants sont accueillis dès 7 h 30 par deux animateurs. Un animateur est présent durant la pause méridienne ainsi des jeux et des activités sont proposés aux enfants qui souhaitent participer et en plus la surveillance de la cour est renforcée.

Le restaurant scolaire : reconduction en ce début d'année du self pour les élèves du CP au CM2.

L'essai tenté la dernière semaine avant les vacances scolaires d'été étant positif le self a été reconduit dès le début de l'année. Les élèves se trouvent satisfaits de cette formule qui permet plus de souplesse dans la distribution des repas. Jusqu'ici servis à table par les agents de la commune, ils choisissent leur place, gèrent leur temps à table. Dès la fin de leur repas ils déposent leurs plateaux, trient les déchets (recyclable, compostable...). Une fois assiettes et couverts déposés ils peuvent rejoindre la cour de récréation et reprendre leurs jeux.

Commission cimetièrè :



Depuis le mois d'avril la commission travaille à la remise en état du cimetière. Elle a commencé par faire un état des lieux. Les tombes en état d'abandon ou présentant un danger pour le public ou pour les monuments funéraires voisins ont été répertoriées. Une première recherche dans les archives de la Mairie a permis de retrouver

la partie concernant les concessions. Pour les informations concernant les familles la commission s'est fait aider par des habitants de la commune : merci à Mesdames Desbrousses, Renaud, Messieurs Misbert et Sauzeau de leur participation.

Le carré des enfants :

Patrice Renou et Laurent Lamy, agents techniques de la commune, ont mené à bien un travail très important de réhabilitation du carré des enfants. Le sol a été nivelé, débarrassé de gravats et de souches d'arbres, les monuments funéraires ont pu être redressés et consolidés. Pour réduire la dose de phytosanitaire dans le cimetière cet espace sera ensemencé par un gazon composé de fétuques ovines complétés par des sédums pour les espaces inter-tombes restreints.

Le programme de rénovation du cimetière est lancé : La rénovation du cimetière ne concerne pas uniquement la commune c'est aussi un devoir de famille. Les familles seront contactées et mises en demeure de sécuriser leurs tombes.



Séance du 23 avril 2018 : Effacement des réseaux. Réhabilitation de l'école – Désignation des membres de la commission d'appel d'offres et du comité de pilotage.

Séance du 28 mai 2018 : Organisation de la semaine scolaire de 4 jours - horaires et tarifs garderie - règlements intérieurs (cantine et garderie). Réhabilitation de l'école. Choix de l'architecte. Coût et autorisation des travaux logement 1. Devis et accord pour le remplacement de bornes à incendie. Conventions salles communales (Marronniers - Chartreuse - Persane). Création de réserves collectives de substitution sur le bassin de la Sèvre Niortaise et du marais Poitevin. Motion défavorable.

Séance du 25 juin 2018 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental. Changement des volets de la Mairie. Mise aux normes de l'installation électrique des ateliers municipaux et réfection de la toiture de l'entrepôt.

Séance du 17 septembre 2018 : Acceptation du projet relatif à la réhabilitation de l'école élémentaire. Demande de subvention D.E.T.R. - Conseil Départemental et D.S.I.L. Subvention à la coopérative scolaire. Bar-Tabac - Autorisation de vente et de signature du compromis. Convention relative à l'utilisation de l'équipement sportif du complexe du Chat d'Eau pour l'association du football club de Marsais.

Séance du 29 octobre 2018 : Syndicat Mixte de la Voirie Communale. Convention d'Assistance Technique Générale. Attribution de subvention pour l'association Seniors Actifs. Délibération sur les animaux divagants. Avis défavorable sur les projets d'implantations des parcs éoliens des communes de St Mard et de Priaires.

Vie culturelle :

Manifestations du centenaire de l'armistice

Exposition salle de la mairie

Un groupe de bénévoles a travaillé 6 mois pour répertorier les objets du musée de Marsais. Cet état des lieux a mis en évidence de nombreux objets de la Grande Guerre et notamment l'artisanat des tranchées créé à partir des matériaux disponibles. Cette exposition ouverte 3 jours dans la salle de la Mairie, a réuni dès le premier jour d'ouverture une cinquantaine de personnes surprises de la richesse des objets présentés.



Lecture de textes

Les enfants en CM2 de l'école de Marsais et leur institutrice ont investi la salle des Marronniers pour des lectures de lettres et poèmes rédigés par des poilus et par eux même.



Concert à l'église St Vivien, Cie Autour de Peter



Cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie émouvante, résultat d'une préparation collective et d'un partenariat Mairie, associations, les Enchant'cœurs, l'Espérance, ainsi que le groupe Musée et l'école du Bois Hardy. De très nombreux Marsaisiens étaient présents ainsi qu'un représentant de la Gendarmerie de Surgères. La collecte des bleuets a rapporté cette année 75€. Merci à tous.





VIE DES ASSOCIATIONS

FC Marsais

C'est reparti pour une nouvelle saison. Cette année deux équipes sont engagées en championnat et en coupe. L'équipe vétérans (EHVS - Marsais) et une équipe seniors qui évolue en D4. Début difficile pour les Vieux avec 1 victoire et 3 défaites. Pour les seniors en revanche 3 victoires qui les placent en première place. Pour les vétérans les matchs ont lieu le vendredi soir à 21h, et les seniors le dimanche à 15h. Concours de palets en Juin 2019 (date à confirmer) Bonne fin d'année à tous.



Foyer Rural

FOYER RURAL
de MARSAIS

Nos activités ont redémarré début septembre. La gym douce connaît un vif succès avec une trentaine de personnes inscrites. Un rappel des jours et l'heure où les adhérents peuvent venir se détendre : le mardi gym douce de 18 h 00 à 18 h 50, suivie de la zumba enfants de 19 h 00 à 19 h 50 ensuite des adultes de 20 h 00 à 21 h 00. Le mercredi de gym normale de 19 h 30 à 20 h 20 avec le step de 20 h 30 à 21 h 30.

N'oublions pas un nouveau rendez-vous le 4^e vendredi de chaque mois, une veillée jeux salle des marronniers. Nos animations : Le dimanche 9 décembre randonnée au profit du téléthon avec à l'arrivée un apéritif dinatoire, la recette sera entièrement reversée R.-V. à 9 h 15 salle des Marronniers, avec aussi notre réveillon de la St sylvestre. Renseignements : 05.46.51.01.40.

Les Seniors Actifs



L'année 2018 s'égrène doucement et déjà nous pensons à Noël.

Les Seniors Actifs ont pu participer à différentes animations au long de ces mois, journée Proconfort, après-midi « Bien-être », découverte de L'ENILIA, sortie à Talmont, au zoo de Beauval,

croisière sur la Charente, puis nos repas, cassoulet, repas de la mer avec St Saturnin, crêperie de Surgères en Septembre, en attendant notre repas gastronomique de Noël ! Et puis n'oublions pas nos goûters traditionnels du jeudi après-midi avec belote, scrabble et autres jeux.

Depuis le 20 Septembre, un atelier AOE (Objectif équilibre) est mis en place, tous les jeudis après-midi de 15 h 00 à 16 h 00, sous la houlette de Sébastien, notre coach de l'ASEPT délégué par Siel Bleu, cours offert à la douzaine d'adhérents volontaires, jusque fin Janvier 2019. Nous participerons également au Téléthon le samedi 8 Décembre avec d'autres associations (tricot, pâtisseries, relaxation, dessin, peinture etc...).

Le club des Seniors Actifs a une pensée particulière pour les familles et amis de ceux qui nous ont quittés cette année et souhaite, malgré tout, une très bonne fin d'année 2018 à tous ceux que l'on aime.



Agenda :

DÉCEMBRE 2018 :

Vendredi 07 et samedi 08 décembre : Téléthon.

Samedi 08 décembre : Enchant'cœurs, Seniors actifs au Chat d'Eau.

Dimanche 09 décembre : Randonnée (Foyer Rural) et apéritif, Salle des Marronniers.

Vendredi 14 décembre : fête de Noël des enfants de la commune.

Lundi 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre (Foyer Rural).

JANVIER 2019 :

Dimanche 13 janvier : 11 h 00, vœux du Maire, Chat d'Eau

Dimanche 20 janvier : 16 h 00, Opérette « Le Sire de Vergy » Atelier lyrique Vissi d'Arte – spectacle offert par la commune.

Numéros Utiles :

EDF / ENEDIS : 09.72.67.50.17 / site internet : www.erdf.fr

Eau : RESE : 05.46.35.68.24 / site internet : www.rese.fr

Déchets : 05.46.07.16.66 / site internet : www.vals-aunis.com

Urbanisme CDC : 05.46.07.22.33 / site internet <https://aunis-sud.fr/je-mepanouis-en-aunis-sud/jai-un-projetimmobilier/plan-local-durbanisme-plui-h/>

Syndicat des Eaux (Assainissement individuel) : 05.46.92.40.30 / site internet www.sde17.fr rubrique « informations pratiques » / « assainissement individuel »